

CONSEIL EN BREF

Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau Séance ordinaire du 19 mars 2019

Administration générale

Dépôt conformément à l'article 938.1.2 du Code municipal – Rapport annuel 2018 concernant la gestion contractuelle

- Conformément à l'article 938.1.2 du Code municipal, le rapport annuel 2018 concernant la gestion contractuelle est déposé. Copie dudit rapport sera disponible sur le site Internet de la MRC.

Demande de code d'accès – Gestion de l'application de la Loi sur les archives (GALA)

- Il a été résolu par le Conseil de la MRC d'autoriser Mme Véronique Denis, directrice générale adjointe et greffière, à signer le calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente, et à soumettre ce calendrier ou cette modification à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Adoption – Règlement 2019-335 « Règlement sur la gestion contractuelle et abrogeant toute réglementation antérieure afférente »

- Le Conseil de la MRC a résolu d'adopter le règlement 2019-335 « Règlement sur la gestion contractuelle et abrogeant toute réglementation antérieure afférente » tel que présenté.

Octroi du contrat 190225 à Lapointe Beaulieu, Avocats – Réalisation du processus de vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes

- Il a été résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'octroyer le contrat 190225 visant la réalisation du processus de vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes des municipalités et villes de son territoire pour les années 2019 et 2020 conformément aux articles 1022 et suivants du Code municipal du Québec à la firme Lapointe Beaulieu, avocats, le tout en conformité avec le Règlement de gestion contractuelle en vigueur, en respect des termes du contrat et aux conditions et prix unitaires soumis.

Nomination de Me Marie-Josée Beaulieu, avocate, à titre de secrétaire-trésorière adjointe aux fins de la vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes pour les années 2019 et 2020

- Le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau a résolu de nommer Me Marie-Josée Beaulieu avocate, de la firme Lapointe Beaulieu, Avocats, à titre de secrétaire-trésorière adjointe aux fins de la vente d'immeubles pour non-paiement des taxes pour les années 2019 et 2020.

Autorisation de signature et mandat à la direction générale – Fin du contrat 150807 « Fourniture et configuration de logiciels spécialisés en évaluation foncière »

- Une résolution a été adoptée afin de mandater Mme Lynn Kearney, directrice générale de la MRC, à finaliser les termes de la transaction à intervenir avec Modellium inc. visant à mettre fin au contrat 150807 « Fourniture et configuration de logiciels spécialisés en évaluation foncière » en respect des modalités présentées et d'autoriser Mme Kearney à signer ladite transaction, en suivi de la résolution 2018-R-AG391.

Gestion financière et administrative

Acceptation des chèques, des prélèvements bancaires et des comptes

- Adoption du registre des chèques, des prélèvements bancaires et des comptes fournisseurs de la MRC pour les périodes du 20 février au 19 mars 2019.

Élections

Dépôt – Rapport d’activités du trésorier au Conseil de la MRC

- Le rapport d’activités 2018 du trésorier d’élection de la MRCVG a été déposé aux membres du Conseil.

Gestion des ressources humaines

Entérinement – Embauche de M. Antoni Dion au poste d’aménagiste de la MRC

- Il a été résolu par le Conseil l’embauche de M. Antoni Dion au poste d’aménagiste de la MRC, suite au processus de sélection réalisé, aux conditions de travail en vigueur à la MRC.

Entérinement – Embauche de M. Boubacar Maiga, remplacement au poste de coordonnateur au service de l’environnement

- Il a été résolu par le Conseil d’entériner l’embauche de M. Boubacar Maiga, en remplacement au poste de coordonnateur au service de l’environnement de la MRC, suite au processus de sélection réalisé, aux conditions de travail en vigueur à la MRC et pour une période de douze (12) à dix-huit (18) mois.

Entérinement – Embauche de Mme Noémie Bussièrès, chargée de projet contractuelle PGMR

- Il a été résolu par le Conseil d’autoriser l’embauche de Mme Noémie Bussièrès, à titre de chargée de projet contractuelle PGMR au service de l’environnement, pour une durée de six (6) mois, aux conditions de travail en vigueur à la MRC.

Protection policière

Détermination des priorités locales 2019-2020 par le comité de Sécurité publique de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau

- Les membres du Conseil ont été informés des priorités locales 2019-2020 déterminées par le comité de Sécurité publique de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau.

Protection contre les incendies

Sécurité civile – Demande d’aide financière – Volet 2 (Règlement sur les procédures d’alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre).

- Le Conseil a résolu d’autoriser la MRC à présenter une demande d’aide financière à l’Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 10 000 \$, dans le cadre du Volet 2 du programme mentionné au préambule et s’engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 12 000 \$, et confirme que la contribution de la MRC sera d’une valeur d’au moins 2 000 \$

Hygiène du milieu et environnement

Partenariat régional pour la Réalisation d’une étude comparative du traitement des déchets ultimes en Outaouais et dans la région de la capitale nationale du Canada – Résolution 2017-R-AG158

- Le Conseil de la MRC a résolu d’approuver le Regroupement régional qui sera piloté par la Ville de Gatineau en vue d’adhérer à la Chaire de recherche sur la valorisation des matières résiduelles de Polytechnique Montréal et, conformément à la résolution 2017-R-AG158, de confirmer sa volonté de participer au projet d’étude comparative du traitement des déchets ultimes en Outaouais et dans la région de la capitale nationale du Canada. Il a également été résolu de nommer Mme Kimberley Mason pour siéger au comité technique tout au long de la réalisation du projet ci-haut.

Avis de motion – Règlement numéro 2019-336 « Règlement relatif à la déclaration de compétence de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau à l'égard du traitement des matières résiduelles, à l'exclusion de la collecte, pour toutes les municipalités de son territoire et abrogeant toute réglementation antérieure afférente »

- Avis de motion qu'un projet de règlement portant le numéro 2019-336 « Règlement relatif à la déclaration de compétence de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau à l'égard du traitement des matières résiduelles, à l'exclusion de la collecte, pour toutes les municipalités de son territoire et abrogeant toute réglementation antérieure afférente » sera déposé pour adoption à une séance ultérieure.

Note au procès-verbal – Dépôt et présentation – Projet de règlement 2019-336 « Règlement relatif à la déclaration de compétence de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau à l'égard du traitement des matières résiduelles, à l'exclusion de la collecte, pour toutes les municipalités de son territoire et abrogeant toute réglementation antérieure afférente »

- Le projet de règlement numéro 2019-336 « Règlement relatif à la déclaration de compétence de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau à l'égard du traitement des matières résiduelles, à l'exclusion de la collecte, pour toutes les municipalités de son territoire et abrogeant toute réglementation antérieure afférente » a été déposé et présenté aux membres du Conseil, pour adoption à une séance ultérieure.

Aménagement et développement

Octroi de financement en vertu de la Politique événements et festivals – Club de patinage artistique Élan de Maniwaki – Spectacle annuel de patinage artistique

- Il a été résolu par le Conseil de la MRC d'autoriser l'octroi d'une aide financière de 500 \$ au Club de patinage artistique Élan de Maniwaki, pour l'organisation du « Spectacle annuel de patinage artistique », conditionnellement au protocole d'entente à intervenir et en respect des critères prévus à la Politique événements et festivals en vigueur à la MRC.

Autorisation de signature – Bail des lieux d’accueil touristique (Aumond et Grand-Remous)

- Le Conseil de la MRC a résolu d’autoriser la directrice générale de la MRC à signer, pour et au nom de la MRC, un bail respectivement avec les municipalités d’Aumond et de Grand-Remous, aux conditions prévues à ces baux, pour la location de locaux où seront situés les bureaux d’accueil touristique dans ces municipalités pour la saison estivale 2019.

Appui – Motion sur l’infrastructure numérique municipale présentée par M. William Amos, député fédéral du Pontiac

- Il a été résolu d’appuyer la Motion sur l’infrastructure numérique municipale présentée par M. William Amos, député du Pontiac, demandant au gouvernement du Canada d’intervenir afin d’assurer rapidement le déploiement d’une infrastructure dans la MRC Vallée-de-la-Gatineau pour 100 % des résidents.

Note au procès-verbal – Dépôt pour information – Liste des produits touristiques vendus par la MRCVG et grille tarifaire du 1^{er} avril 2019 (Règlement 2016-286)

- La liste des produits touristiques vendus par la MRC ainsi que la grille tarifaire au 1^{er} avril 2019 de ces derniers a été déposée aux membres du Conseil à titre informatif, conformément au règlement 2016-286 en vigueur.

Nominations et désignations dans le cadre des fonctions d’aménagiste – M. Antoni Dion

- Il a été résolu de nommer M. Antoni Dion aux fonctions et titres requis pour exercer les tâches dédiées à l’aménagiste de la MRC.

**La prochaine séance ordinaire du conseil
de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau
aura lieu le mardi 16 avril 2019 à 18 heures
à la Salle de Conseil de Gracefield,
située au 3, rue de la Polyvalente.**

Veillez noter que le procès-verbal, dont les informations de ce Conseil en bref sont extraites, est sujet à adoption par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau à une séance ultérieure.